RETRO NEWS

Chemin faisant

Vienne à Paris

Vienne à Paris! C'est un titre qui est dans le goût viennois. On se rappelle quel succès obtint, voici plus de vingt ans, le « *Venedig in Wien* », Venise à Vienne, au Prater. C'était une kermesse permanente, un lieu de rendez-vous fréquenté par un public avide de plaisirs: les attractions, les cafés, les restaurants ne chômaient guère. Les années sombres sont arrivées. La gaie capitale a perdu son entrain, sa joie de vivre. Elle a été malheureuse, elle a eu faim. Mais elle a toujours gardé son goût artistique, elle n'a pas négligé son Opéra, lui assurant, comme par le passé, tous les éléments de choix qui en faisaient un des meilleurs théâtres de musique du monde : direction, troupe, orchestre sont restés de haute qualité. C'est à cette circonstance heureuse que nous devons de voir ce printemps, aux Champs-Elysées, une série de représentations, une façon de cycle Mozart. L'Opéra de Vienne à Paris! Voilà certes un signe des temps qui prouve que le pangermanisme ne sévit pas, triomphant, dans la capitale autrichienne, — même s'il devient démontré que l'attentat contre Mgr Seipel a été commis par un pangermaniste exalté. D'autre part, nous montrons chez nous qu'il ne nous déplaît pas d'accueillir des artistes et de leur faire fête, même s'ils viennent d'un pays qui fut notre ennemi et s'ils parlent une langue qui est celle de Berlin. Pendant la guerre, nous avons entendu des Parisiens, qui parlaient bien ou assez bien l'allemand, déclarer qu'ils ne prononceraient plus désormais ni n'écouteraient davantage les mots tudesques, afin d'arracher de leur mémoire ce parler « barbare ». C'était enfantin, surtout parce qu'inutile. Dans le même temps, les Allemands traquaient tous les mots français. Mesures provoquées par la colère, qui est, dit le proverbe latin, une courte folie. Nous n'en sommes plus là à Paris. En tout cas, on écoute avec recueillement les opéras de Mozart dont le livret est écrit en allemand. Dira-t-on que l'allemand entendu à travers la musique de Mozart, ou plutôt porté par elle, s'élève au-dessus de la terre et de ses frontières, et plane dans une région divine où communient les sensibilités délicates? Dira-t-on aussi que la musique de Mozart « latinise » la matière, qu'elle spiritualise, tant elle est fluide, élgante, douce et fine? Cette légèreté ailée, diaprée, comme elle nous séduit et nous éblouit presque dans *Cosi fan tutte* et les *Noces de Figaro!* Les ritournelles gracieuses sont comme des pirouettes qui n'ont rien de germanique, elles évoquent la souplesse désinvolte, le vol de papillon d'une soubrette italienne. En France, nous les goûtons pleinement. Nous avons un faible, si justifié, pour les opéras de Mozart parce qu'ils sont d'un style fait de charme, d'esprit enjoué et piquant et de distinction aisée sans gourme, qui rappelle tout notre dix-huitième siècle. Rien n'y est éclatant. Tout y est mesuré, sobre et comme voilé. C'est, si on peut ainsi parler, dans la note du clavecin. Les cordes et les bois restent les interprètes fidèles qui traduisent admirablement et complètement l'expression qui leur a été confiée. Les cuivres — qui devaient prendre une si retentissante revanche avec Wagner — sont atténués et, dirait-on, voilés. Dans la Marche turque, par exemple, de l'*Enlèvement au sérail*, le bruit des cymbales arrive comme ouaté et étouffé. J'ai entendu sur le pont de Galata une marche turque véritable, jouée par une troupe défilant dans un ouragan métallique qui déchaînait les échos depuis Eyoub jusqu'aux cyprès séculaires de Scutari. La musique de Mozart ne connaît pas ces attaques brusquées et à si vaste rayon. Elle possède une vertu spéciale; elle sait être à la fois vivifiante et apaisante.

Serait-ce pour cette raison que, pour sa veillée des armes et à la veille de l'ouverture de la Chambre, M. Herriot rehaussait de sa présence la représentation de samedi, l'*Enlèvement au sérail?* Etait-il venu pour éprouver les bienfaits curatifs de cet opéra? Marquait-il une fois de plus son goût pour les belles œuvres et les représentations artistiques? Il occupait, au-dessus de la « corbeille » du théâtre, une loge au centre du balcon, il écoutait attentivement et ne ménageait pas ses applaudissements. Les mains du parlementaire, entraînées à cet exercice, semblaient joyeuses de reprendre de l'activité, — menacées qu'elles sont de rester silencieuses si M. Herriot quitte sa travée de belluaire pour aller s'asseoir au banc du gouvernement. Fini d'applaudir là-bas, de l'autre côté de l'eau. Il faudra manœuvrer et agir. Mais ici, et ce soir, M. le consul désigné jouait les « Romains » bénévoles avec conviction.

On le voyait, dans son attitude familière, les bras croisés sur son large torse. M. Herriot, sur qui depuis plusieurs semaines les projecteurs de l'actualité déversent des torrents de lumière, n'a pas atteint encore à ce degré de popularité qui le guette. Certes, il est connu et ne passe pas inaperçu aux yeux des Parisiens circulant un peu dans tous les mondes. Mais Paris n'est pas encore Lyon. Ce qui a répandu son image, sa physionomie dans la société parisienne, c'est avec la Chambre, et plus qu'elle peut-être, l'académie des Annales, où il a donné à plusieurs reprises des conférences réussies. L'autre Académie, la verte, qui laisse venir à elle les hommes du jour, pour augmenter ses réserves d'immortalité, et qui aime flirter avec le pouvoir, lui avancera, s'il se maintient, le fauteuil qu'elle avait déjà épousseté pour M. Léon Bérard. C'est la règle du jeu. L'Académie française tient quelques fauteuils réservés à la disposition de la politique.

Nombre de spectateurs ont reconnu M. Herriot, mais la grande majorité ne se doute guère de sa présence. C'est pourquoi le maire de Lyon, qui sera demain le Premier à Paris, peut circuler librement pendant les entr'actes sans que la curiosité l'importune. Ce qui frappe d'abord, comme vous savez, dans sa personne, c'est une forte carrure sympathique, massive mais sans empâtement, rien de Falstaff ni d'un ventripotent. On ne dirait pas qu'il est rond, mais carré : carré de poitrine, carré de visage, carré de chevelure drue; mais cette expression de puissance n'est pas agressive, désarmée, semble-t-il, par une physionomie simple et franche qu'illuminent des regards clairs sans détour. On le jugerait, à première vue, pour un politicien sans malice. Malgré le smoking, qui vous annonce tout de suite que M. Herriot n'a jamais eu l'intention de jouer les Brummel, vous le prendriez pour un porion à son aise ou un maître carrier qui marie sa fille. Il vient de l'Université, mais il n'appartient pas visiblement à cette espèce de professeurs de tempérament fragile, encore affaibli par les études. En sa vigoureuse jeunesse, l'élève Herriot aurait fait, dans une équipe lyonnaise de rugby, un « avant » ou même une « tête de mêlée ».

La première fois que j'ai rencontré M. Herriot, c'était, il y a une quinzaine d'années, en Autriche. Je voyageais avec des amis, et nous nous trouvions à Trafoï, au pied de la fameuse route de montagne du Stelvio. Devant l'hôtel unique et fameux de cette région, nous vîmes arriver une auto poussiéreuse, avec trois ou quatre occupants.

— Tiens, Herriot! dit mon ami. Qu'est-ce que tu viens faire ici?

Cet ami avait été le labadens, à Louis-le-Grand, du maire de Lyon. La présentation ne traîna pas. M. Herriot nous apprit qu'il se rendait à Vienne, et de là à Budapest.

Je retrouvais donc samedi soir l'homme politique, non pas en Autriche, mais, pour ainsi parler, à l'Opéra de Vienne.

Nous échangeâmes quelques paroles, vous devinez sur quel sujet. Il me dit que les luttes qui se préparaient n'étaient pas pour l'effrayer.

— En cette saison de Jeux olympiques, vous allez avoir du sport, remarquai-je.

— Du travail, rectifia justement M. Herriot.

Et ce mot avait, j'imagine, dans sa bouche, son sens plein de tourment et d'effort pénible. Il venait de recevoir une communication d'Angleterre, une lettre, je crois, de M. Ramsay Mac Donald, et il s'en montrait heureux.

— Vous allez à Londres vers le 15. Le Premier anglais vous attend.

— Oui, j'ai vu votre journal, qui donne la nouvelle ce soir. J'irai à Londres, et je verrai les banquiers de la Cité.

Il était évident que la situation financière était un des premiers soucis de M. Herriot. La question du change le préoccupait beaucoup. Je me suis même demandé si une légère tension de la livre et du dollar — sans excès — ne servirait pas sa politique, afin de refréner les ardeurs de néophytes et d'iconoclastes de quelques-uns de ses partisans, impatients d'action.

La sonnette nous ramena dans la salle. M. Herriot regagna sa grande loge presque solitaire, pour assister à la fin de l'*Enlèvement au sérail*. Mais, peut-être, sa pensée s'attardait sur une autre pièce, sans accompagnement de Mozart, l'*Enlèvement à l'Elysée*.

JOSEPH GALTIER.

NOUVELLES DU JOUR

La législation française civile en Alsace et en Lorraine

Aujourd'hui est promulguée au *Journal officiel*, sous la date du 31 mai, la loi mettant en vigueur la législation civile française dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Légion d'honneur

Ministère des travaux publics

Est nommé chevalier :

M. Trystram, négociant importateur de bois et vice-président de la chambre de commerce de Dunkerque.

La mairie de Lyon

Le conseil municipal de Lyon, réuni hier soir en commission générale, a voté l'envoi à M. Herriot d'une adresse par laquelle il lui présente « l'expression nouvelle de sa sympathie affectueuse » et lui demande « de vouloir bien, quels que soient les événements, rester à la tête de la municipalité ».

LA CRISE POLITIQUE

La collaboration des socialistes et des radicaux

Une conférence commune

Ainsi que nous l'avons indiqué hier en Dernières nouvelles, la commission de résolution nommée par le congrès du parti socialiste avait décidé, après plusieurs heures de discussion sans résultat, de prendre contact avec le parti radical avant de revenir devant le congrès.

M. Léon Blum avait, dans la nuit, adressé à M. Edouard Herriot une dépêche lui fixant un rendez-vous pour 10 heures du matin, à son domicile, 126, boulevard du Montparnasse. M. Edouard Herriot fut exact à ce rendez-vous, où il vint accompagné de plusieurs membres de son parti, notamment de MM. Chautemps, Daladier, Israel. Avec M. Léon Blum étaient déjà réunis MM. Renaudel, Moutet, Paul-Boncour, Auriol, etc.

La conversation s'est prolongée jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

C'est à l'issue de cette entrevue que M. Edouard Herriot, d'accord avec ses amis politiques, décidait d'adresser au parti socialiste une nouvelle lettre dans laquelle il exposait les grandes lignes du programme que le gouvernement qu'il va constituer essayera de faire aboutir avec l'appui de tous les groupes de gauche et en particulier avec l'appui du parti socialiste.

Lettre de M. Herriot à M. Blum

Cette lettre a été portée par les soins du secrétaire de M. Herriot à M. Léon Blum, au congrès socialiste réuni à la Bellevilloise, vers six heures du soir. Elle est ainsi conçue ;

Paris, 2 juin.

Mon cher Blum,

Pour répondre au sentiment de confiance que le parti socialiste témoigne à notre parti et pratiquer, dès maintenant, cette politique ouverte par laquelle nous voulons traduire les décisions du suffrage universel, je crois devoir te communiquer le programme d'action que je soumettrai à l'approbation de notre comité exécutif.

L'amnistie générale sauf pour les insoumis et les traîtres

Nous considérons, tout d'abord, qu'il y a une série de mesures auxquelles on peut procéder sans délai pour tenir les engagements que, les uns et les autres, nous avons pris. Ce sont la suppression des décrets-lois, le rétablissement du monopole des allumettes; l'amnistie générale, sauf pour les insoumis et les traîtres; dans une pensée d'apaisement social, nous poursuivrons aussi la réintégration des cheminots.

Suppression de l'ambassade du Vatican

On connaît notre programme laïque. On sait qu'il comporte la suppression de l'ambassade au Vatican et l'application de la loi sur les congrégations. Ce n'est pas à vous qu'il est nécessaire d'expliquer que ces mesures, destinées à exécuter dans sa lettre comme dans son esprit la loi de séparation, n'ont rien qui puisse menacer soit la liberté de conscience, soit le libre exercice des cultes.

La réduction du service militaire

Nous demeurons décidés à réduire le service militaire par l'organisation de la nation armée.

L'impôt sur le revenu

Dans l'ordre fiscal, nous pensons que la première mesure à prendre sera de procéder à un rigoureux inventaire de la situation qui nous est laissée, soit en ce qui touche le budget, soit en ce qui concerne la trésorerie. Cet inventaire doit être, selon nous, la préface du premier budget proposé par le gouvernement démocratique. En présence des manœuvres dirigées contre nous (manœuvres par lesquelles les adversaires essayent de porter atteinte au crédit public, avec d'évidentes intentions politiques) nous tenons à rappeler qu'avec vous, au cours des quatre dernières années, nous avons été les constants défenseurs de l'équilibre budgétaire. Nous affirmons plus que jamais notre fidélité à ce principe.

Mais, décidés à poursuivre sans ménagement toutes les fraudes fiscales, nous voulons faire de l'impôt sur le revenu, que notre parti a toujours défendu, la base d'une fiscalité vraiment démocratique. Lors du prochain budget, nous chercherons dans un nouvel aménagement des impôts directs le moyen d'atténuer les charges créées par les impôts de consommation et en particulier par la taxe sur le chiffre d'affaires.

Retrait du décret Bérard

Notre parti a toujours considéré que la réforme de notre statut d'enseignement et le développement des moyens d'instruction représentaient une œuvre indispensable à l'affranchissement populaire. Nous rapporterons le décret Bérard, nous travaillerons à réaliser l'école unique telle que nous l'avons définie.

Les réformes sociales

J'ai bien des fois proclamé ma résolution de voir notre parti exécuter un programme social hardi. Nous voulons assurer le respect de la loi de huit heures et des droits syndicaux. Nous poursuivrons le vote et l'application des assurances sociales, celles que le progrès social commande; pour associer de plus en plus les producteurs à la vie économique, nous pratiquerons une collaboration loyale avec les organisations ouvrières.

Le syndicalisme des fonctionnaires

En ce qui concerne les fonctionnaires, notre parti a toujours pensé qu'il était légitime, pour assurer la défense de leurs intérêts professionnels, de leur reconnaître le droit syndical, les droits de la nation étant sauvegardés par des lois.

Nous croyons indispensable la réforme administrative pour assurer des économies sérieuses et durables et pour accroître les libertés locales, encore si étroitement mesurées.

La Société des nations

En ce qui concerne la politique extérieure, nous sommes décidés à réaliser, dans toute la mesure de nos moyens, la paix par l'entente des peuples. Cette paix, pour laquelle nous travaillerons de toute notre ardeur, ne sera, selon nous, efficace que le jour où la France, fidèle à sa mission démocratique et aux engagements pris durant la guerre, aura fortifié et étendu le rôle de la Société des nations et des institutions internationales comme le tribunal de la Haye ou le Bureau du travail. La Société des nations ne pourra, elle-même, jouer le rôle que nous attendons de son effort et nous épargner les horreurs de la guerre que lorsqu'elle comprendra tous les peuples résolus à respecter son statut.

Nous voulons rétablir nos relations normales avec la Russie.

Maintien provisoire de l'occupation de la Ruhr

Nous accepterons sans aucune arrière-pensée le rapport des experts.

Notre parti a combattu la politique d'isolement et de force qui a conduit à des occupations et à des prises de gages territoriaux. Mais, en présence de l'état actuel de l'Allemagne, devant la nécessité de prémunir non seulement la France, mais tous les peuples, contre un retour offensif du pangermanisme nationaliste, notre parti ne croit pas possible d'évacuer la Ruhr avant que les gages prévus par les experts aient été constitués et remis aux organismes internationaux désormais qualifiés pour les gérer. Nous pensons aussi que, dans l'intérêt de la paix, il faudra assurer le contrôle du désarmement de l'Allemagne par l'effort commun des alliés et, le plus tôt possible, par l'action de la Société des nations. Nous aurons à résoudre les problèmes de sécurité par des pactes de garantie placés eux-mêmes sous l'autorité de la Société des nations.

Ce programme, que nous avons tenu à faire connaître au parti socialiste, ne retient pas tous les problèmes qui doivent se poser.

Mais, ne vaut-il pas mieux, à l'inverse d'une méthode trop suivie, promettre moins et tenir plus?

Tes amis du parti socialiste verront dans cette communication la preuve de notre volonté de travailler en toute clarté à l'œuvre du progrès démocratique à laquelle nous sommes les uns et les autres si sincèrement attachés.

Bien cordialement à toi,

EDOUARD HERRIOT.

Au parti radical socialiste

Le comité exécutif du parti radical socialiste était réuni à nouveau hier soir pour prendre connaissance des négociations qui se poursuivaient entre M. Edouard Herriot et les socialistes. Devant une assistance qui était plus nombreuse encore que la veille, M. Edouard Herriot, dont l'arrivée à la tribune fut accueillie par une longue ovation, donna lecture de la lettre qu'il venait d'adresser à M. Léon Blum.

Sa lecture terminée, M. Herriot ajouta ce commentaire :

Nous avons voulu, dans cette lettre, nous efforcer d'établir, entre nos deux partis, un accord sur des doctrines. Il s'agit de travailler. Nous aurons à lutter contre des difficultés terribles que nous prévoyons et même contre celles que nous ne prévoyons pas; du moins nous saurons ce que nous voulons faire et où nous allons.

— Quelqu'un, dit ensuite M. Herriot, demande-t-il la parole?

Sur tous les bancs on crie :

— Non! non! Mettez aux voix l'approbation de votre lettre.

Cependant, M. Tissier, sénateur, se propose de dire un mot. On lui crie que c'est inutile. Il insiste. Certes, il donne sa complète approbation, mais il observe qu'il n'a pas été question du retour des troupes de Syrie...

M. Herriot l'interrompt :

— J'ai dit, dans la lettre, que nous n'avions pas traité toutes les question. Il s'agit d'un accord de doctrine. Grâce à cette lettre, le peuple français connaîtra notre volonté. Il verra clair.

Alors, de toutes parts, on crie : « Aux voix! » et c'est par acclamation que la lettre est approuvée.

La réunion, qui avait duré moins de trois quarts d'heure, fut levée au cri de : « Vive la République démocratique et sociale! »

Au congrès socialiste

Le congrès extraordinaire du parti socialiste (S. F. I. O.) a pris, dans une séance tenue cette nuit, deux décisions : à l'unanimité, il a refusé la participation ministérielle qui lui était offerte par M. Edouard Herriot au nom du parti radical; puis il a décidé, à l'unanimité moins trois voix, de fournir son appui parlementaire au gouvernement qui serait constitué par le parti radical et radical socialiste pour réaliser le programme exposé dans la lettre adressée par M. Herriot à M. Léon Blum.

Une certaine émotion s'était emparée du congrès lorsqu'on avait appris que la commission des résolutions avait délégué quelques-uns de ses membres auprès du parti radical. Aussi, au début de la séance de l'après-midi, M. Léon Blum dut expliquer, en répondant à une question de M. Pressemane, qu'il ne s'agissait nullement de « marchandage » ni de « tractations secrètes ».

Les adversaires de la participation proposaient que l'on reprît purement et simplement la motion de Marseille écartant cette éventualité. Mais cette « procédure sommaire » fut écartée sur une intervention vigoureuse de M. Marquet, de la Gironde, et après cette réflexion de M. Renaudel :

— Entre les adversaires et les partisans de la participation il y a ceux qui ne sont ni pour ni contre.

— Ce sont les Normands comme toi, cria une voix.

Comme M. Renaudel insistait pour que la commission poursuivît la recherche d'un texte de conciliation, M. Moutet intervint :

Collaborationnistes, nous sommes ici en minorité. Mais la détermination à prendre est tellement grave que nous entendons laisser à la majorité toutes ses responsabilités.

Nous sommes partisans de la collaboration dans les circonstances présentes, nous l'affirmons hautement, en faisant fi des basses suspicions jetées contre notre action.

Le parti, en refusant le pouvoir, commet une faute tellement grave à nos yeux que nous refusons de nous y associer.

Une vive agitation s'empara du congrès à ces paroles. Mais l'orateur précisa sa pensée :

Je comprends votre émotion. On nous dit : « Votre acte va dépasser les circonstances que vous prévoyez. » Non! Vous prendrez la direction du parti; nous constituerons, au sein du parti, l'opposition contre vous.

M. Varenne, qui est lui aussi « participationniste », proposa un accord sur une formule transactionnelle :

Nous ne vous demanderons pas de décider que la participation sera réalisée demain, mais à la condition que vous ne repoussiez pas définitivement une méthode que les événements qui marchent très vite vous imposeront peut-être... L'énergie des mesures de salut public qui s'imposeront dépendra peut-être de notre participation aux responsabilités gouvernementales.

M. Léon Blum saisit immédiatement cette possibilité de transaction et obtint le renvoi à la commission des résolutions pour qu'en s'inspirant des préoccupations des partisans de la participation elle trouve une formule réservant l'avenir.

C'est vers 10 heures du soir que M. Léon Blum revint à la tribune pour proposer au nom de la commission le texte suivant :

Le congrès décide d'écarter, dans les circonstances actuelles, la participation au gouvernement. Les statuts du parti assurent suffisamment les moyens de poser la même question devant les assemblées si des circonstances exceptionnelles se produisaient qui rendissent cette consultation nécessaire.

En cas d'urgence, la commission administrative permanente est autorisée à convoquer, soit sur sa propre initiative, soit sur la décision du groupe parlementaire, un conseil national auquel les pouvoirs du congrès sont délégués.

— Si nous nous sommes mis d'accord, ajoute M. Léon Blum, c'est pour sauver l'unité du parti.

On passa au vote. A l'unanimité la motion fut adoptée.

Après quoi M. Paul-Faure, secrétaire général du parti, donna lecture de la nouvelle lettre de M. Herriot, dans laquelle est exposé le programme radical.

M. Inghels fit observer que ce programme n'est pas suffisant quant à la question des dommages de guerre et n'indique pas les moyens à employer pour faire rendre gorge aux mercantis des régions libérées.

M. Léon Blum répondit qu'il ne s'agit pas ici de discuter le programme de M. Herriot. « Nous n'élaborons pas avec lui un programme commun. Il s'agit seulement de prendre connaissance du programme du gouvernement de demain. »

M. Betoulle proposa de renvoyer à la commission des résolutions la lettre de M. Herriot, afin d'élaborer une réponse. Il en fut ainsi décidé.

La séance fut suspendue pour une heure.

La séance reprise, M. Léon Blum explique que la commission a élaboré deux textes : une motion sur la politique de soutien et une réponse à M. Herriot.

Voici le texte de la motion :

Le congrès remercie le parti radical de la communication qui lui a été adressée en son nom.

Il estime, après en avoir pris connaissance, qu'il se trouve dans le cas prévu et réglé par le paragraphe final de la résolution de Marseille, aux termes duquel son appui est sûrement acquis à toute œuvre de réforme novatrice et de démocratie sincère, et par conséquent au gouvernement résolu à entreprendre cette œuvre.

Le parti donne mandat exprès en ce sens au groupe parlementaire. Il le charge d'assurer plus strictement que jamais l'unité de vote, particulièrement nécessaire dans des circonstances politiques difficiles. Il le charge également d'examiner les mesures qui, au Parlement, assureront le succès de la lutte engagée par la majorité républicaine.

Pour enlever à la réaction une arme parlementaire particulièrement dangereuse, et pour attester la loyauté du soutien qu'il entend fournir, il relève le groupe parlementaire de l'obligation qui lui est faite par le règlement du parti de voter en tout état de cause contre l'ensemble du budget.

Ce texte qui autorise les députés socialistes à voter le budget a été vigoureusement applaudi. Mais il a provoqué les critiques de M. Zyromski qui y voit non pas l'expression d'une politique de soutien mais « d'une politique de collaboration permanente ».

Ce n'est, dit-il, qu'en sauvegardant l'indépendance du parti que nous obtiendrons des réformes. C'est pour cette raison que je ne peux m'associer à ce qui marque le début d'une politique de collaboration. De cette politique nous voulons bien être les victimes. Nous n'en serons ni les dupes ni les complices.

M. Léon Blum répliqua que rien n'est changé dans les décisions du parti. Le parti reste lui-même. Il n'est pas intégré dans un bloc.

Et la motion fut approuvée à l'unanimité moins trois voix, ainsi que le texte d'une réponse de M. Léon Blum à M. Herriot qui est ainsi conçue :

La lettre à M. Herriot

Cher citoyen,

Le congrès du parti socialiste m'a chargé de vous transmettre le texte des deux motions votées par lui en réponse aux deux lettres dont vous l'avez saisi au nom du parti radical et radical socialiste.

Il me confie également la mission de vous assurer qu'il a été sensible à cette démarche franche et confiante qui consacre une méthode nouvelle dans les relations politiques des partis.

Le parti socialiste comprend toute la gravité de la question qui lui était posée par le parti radical et radical socialiste et qu'il avait de lui-même portée à l'ordre du jour de son congrès.

Il sait, ou plutôt soupçonne, puisque la vérité a été systématiquement cachée à la France, dans quel état l'ont laissée quatre ans de gouvernement du Bloc national.

Il sait quels effets réparateurs et salutaires le pays espère du changement politique qu'a consacré son vote du 11 mai.

Il sait qu'un puissant mouvement d'opinion dans le pays — mouvement particulièrement aisé à comprendre au lendemain d'une lutte entreprise en commun dans un grand nombre de départements — attendait le succès de cette œuvre de l'action gouvernementale commune du parti radical et du parti socialiste.

Le parti socialiste se rend compte tout aussi clairement de la déception qui s'emparerait de la masse de la nation si l'ardent espoir qui a provoqué et suivi la victoire du 11 mai n'était pas réalisé. Et il ne méconnaît pas la gravité des conséquences de tout ordre que cette déception pourrait entraîner.

Il ne croit pas cependant possible dans les circonstances actuelles d'accepter l'offre qui lui est faite.

En revanche, ainsi que vous le constaterez par la lecture de la seconde de nos motions, le parti socialiste a décidé de fournir, dans le même esprit de loyauté et de confiance, son appui parlementaire au gouvernement qui serait constitué par le parti radical et radical socialiste sur le programme dont vous nous avez communiqué les lignes directrices.

Il espère fermement par cet appui donner au parti radical le moyen de mener à bien la lourde tâche qu'impose la situation et assurer ainsi, pour sa part, l'œuvre de progrès, de justice et de paix à laquelle est attaché le vœu de la France et du monde.

Réponse aux communistes

Enfin, proposition fut faite au congrès de voter la motion suivante :

Citoyens,

Nous vous accusons réception de la lettre que vous avez bien voulu nous adresser.

En réponse, veuillez trouver sous ce pli les résolutions votées par notre congrès national extraordinaire.

Nous vous invitons de la façon la plus pressante à vous associer aux efforts que nous allons entreprendre en toute indépendance au Parlement pour faire triompher le plus rapidement possible une politique de progrès social, de réformes démocratiques et de paix internationale.

Veuillez agréer, citoyens, notre salut socialiste.

Cette motion fut adoptée à l'unanimité moins une voix.

Chez les socialistes français

Le comité central du parti socialiste français s'est réuni hier soir, pour délibérer sur la situation politique actuelle. Parmi les assistants, citons MM. Frédéric Brunet, l'amiral Louis Jaurès, Arthur Levasseur, Paul Aubriot, députés.

Le comité a approuvé l'attitude de ses élus qui ont voté, à la réunion plénière du cartel des gauches, dimanche après-midi, l'ordre du jour relatif à la retraite du président de la République.

Il a ensuite confirmé les décisions antérieures des congrès du parti socialiste français, qui se sont prononcés en faveur de la participation ministérielle. Dans cet ordre d'idées, il a approuvé une motion longuement motivée de M. Ducos de la Haille.

Enfin, il a autorisé les élus du parti à s'inscrire au groupe des républicains socialistes de la Chambre afin de pouvoir se faire représenter dans les grandes commissions, tout en réservant expressément l'autonomie et le programme du parti.

A LA CHAMBRE

La gauche républicaine démocratique

Hier a eu lieu la séance de reconstitution du groupe de la gauche républicaine démocratique. M. Flandin, député de l'Yonne, qui s'est attaché à recueillir des adhésions au groupe, a fait connaître qu'il en avait déjà obtenu cinquante.

Il a fait savoir que des pourparlers sont engagés avec le groupe des républicains de gauche et les membres de l'ancien groupe de l'action républicaine et sociale, pour arriver à une fusion en un groupe unique de tous les républicains de gauche et radicaux indépendants, dont les origines et les tendances politiques sont communes.

Après une discussion à laquelle ont pris part notamment MM. Thomson, Colrat, Lesaché, Héraud, etc., le groupe a donné mandat à une commission composée de MM. Bokanowski, Fabry, Flandin, François Poncet, Landry, Le Trocquer, Maginot, Thoumyre, de poursuivre les pourparlers en vue de la constitution du groupe unique, et il a adopté la motion suivante :

Le groupe de la gauche républicaine démocratique, constatant que l'agitation inconstitutionnelle créée contre le chef de l'Etat est de nature à nuire dans le présent et dans l'avenir aux institutions républicaines;

Condamnant toute tentative qui, faussant le régime parlementaire, tendrait à restaurer dans nos mœurs politiques la formule du plébiscite;

Emet le vœu que, dans les graves circonstances que traverse le pays, soit maintenue la continuité du pouvoir exécutif, respectueux des décisions du suffrage universel, et fait appel à l'esprit républicain de tous les groupes de l'Assemblée pour respecter la Constitution de 1875, pour résoudre d'urgence les questions d'intérêt national qui préoccupent à juste titre l'opinion publique et pour aborder le plus rapidement possible l'étude des grands problèmes dont la solution promise au suffrage universel est impatiemment attendue par lui.

L'Union républicaine et démocratique

Sous ce nom s'est accompli hier, sur l'initiative de MM. Louis Marin et Lefebvre du Prey, la reconstitution de l'ancienne Entente de la précédente législature.

La réunion, s'occupant de la crise politique, a adopté l'ordre du jour suivant :

Considérant que la présidence de la République a été sagement placée par la Constitution au-dessus des partis;

Que les conditions de l'élection et la durée du mandat ont été rigoureusement établies par la loi constitutionnelle;

Les membres de l'Union réclament le respect du jeu normal des institutions républicaines et déclarent que toutes tentatives faites pour les fausser en compromettront la solidité et en diminueront le prestige aux yeux de l'étranger.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 4 JUIN 1924

CHRONIQUE MUSICALE

AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. — Représentations de l'Opéra de Vienne : « Don Juan », opéra bouffe en deux actes de Lorenzo da Ponte, musique de Mozart; l' « Enlèvement au sérail », opéra-comique en trois actes de Stéphanie le jeune et Bretzner, musique de Mozart; les « Noces de Figaro », opéra bouffe en quatre actes de Lorenzo da Ponte d'après Beaumarchais, musique de Mozart.

Entre deux manifestations picaresques de l'art avancé, la troupe de l'Opéra de Vienne est venue donner, sur la scène du théâtre des Champs-Elysées, six représentations d'œuvres de Mozart. L'événement est de quelque importance, aujourd'hui. Pour la première fois, depuis la guerre, une assemblée d'artistes a joué, en allemand, devant le public parisien. Les auditeurs de la capitale, qui sont gens d'esprit, se sont soumis, sans sacrifice apparent, ni trop de malaise d'âme, à l'entreprise et n'y ont plus reconnu aucune impertinence.

L'Opéra de l'avenue Montaigne est, pour l'instant, une sorte de grand carrefour européen. Les esthètes sortis de tous les coins du monde s'y donnent rendez-vous. Ils rêvent tout haut, dans ce palais international du théâtre. Ils nous font part de leurs expériences et de leurs superstitions particulières. Ils veulent faire valoir les produits de leurs imaginations dans un cadre magnifique et recherchent, ici, une consécration définitive des mérites qu'ils se supposent.

Ces rapprochements que nous sommes obligés de faire avec les arts étrangers nous donnent peut-être une conscience plus nette de nos aspirations intellectuelles. En tout cas, il n'est plus permis, paraît-il, à un artiste moderne, de se désintéresser des productions cosmopolites. Nous tâcherons d'étudier avec tout le soin nécessaire les curiosités et les systèmes qui nous viennent de l'extérieur.

Justement, nous avons pu revoir récemment, sur les scènes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, les œuvres de Mozart que la troupe de l'Opéra de Vienne vient de jouer au théâtre des Champs-Elysées. La comparaison devient facile et presque obligée. D'aucuns ne la feront qu'avec trop d'empressement et d'insistance. De part et d'autre, ces spectacles ont été montés avec beaucoup d'application ingénieuse et de sentiment. Ceux qui y ont contribué n'ont eu pour ambition que d'éclairer et séduire nos esprits. Ils n'ont voulu, je pense, que nous faire goûter les joies pures d'une musique qui demeure incomparable. On ne saurait donc choisir avec certitude entre ces tentatives également recommandables et précieuses.

J'avais indiqué, l'année dernière, dans ces colonnes, les mérites et les défauts des représentations des *Noces de Figaro* et de l'*Enlèvement au sérail*, à l'Opéra-Comique et à l'Opéra. Nous avons pu entendre, la semaine passée, ces deux mêmes ouvrages et *Don Juan* interprétés par les artistes de l'Opéra de Vienne, sur la scène de l'avenue Montaigne.

Les *Noces de Figaro* et *Don Juan* ont été composés par Mozart sur les textes italiens du galant abbé Lorenzo da Ponte. Seul le libretto de l'*Enlèvement au sérail* était écrit en langue allemande. Les chanteurs viennois ont joué les trois pièces en allemand. Ils se targuent de n'offrir au public que des exécutions pieusement fidèles du répertoire de leur grand compatriote salzbourgeois Mozart. Dans ce sens, ils affichent les mêmes principes que nos sociétaires de la Comédie-Française, interprètes officiels et passionnément scrupuleux de Molière, Corneille et Racine. Nous pensions écouter les *Noces de Figaro* et *Don Juan* dans leurs versions originales italiennes. On ne nous en a montré que de suspectes affabulations germaniques.

Il est vrai qu'à Paris on a pris de plus coupables libertés avec le génie de Mozart. *Don Juan* a été particulièrement malmené. La pièce, qui n'était divisée à l'origine qu'en deux actes, a été transformée en cinq actes. La partition a subi, d'autre part, de curieuses altérations. Que la troupe de l'Opéra de Vienne soit, pour le moins, félicitée sur le respect qu'elle témoigne à la musique de Mozart. Elle nous a donné l'audition intégrale de *Don Juan*.

C'est un étrange « opera buffa » que *Don Giovanni*. Il commence par l'assassinat d'un vieillard, se poursuit dans une chapelle funéraire, dans un cimetière, et se termine sur la tragique descente du libertin aux enfers. Tout l'ouvrage retentit de cris de victimes, d'imprécations et de clameurs. Pourtant, le librettiste Lorenzo da Ponte qui, à l'exemple du légendaire séducteur, était grand coureur de femmes, ne s'était inspiré que d'un autre opéra bouffe de Gazzaniga, représenté à Venise quelques mois avant l'apparition du chef-d'œuvre de Mozart. En passant par le génie du maître de Salzbourg, les épisodes ténébreux ont pris je ne sais quoi de vaste et de pur. On découvre ici la transcription lyrique idéale de toutes les passions qui mènent l'âme humaine. Ls scènes les plus violentes sont décrites dans une langue mélodique d'une simplicité subtile, d'un raffinement intellectuel, d'une observation dépouillée, d'une sensibilité exquise et profonde, dont on reste pour toujours étonné. Seuls quelques grands artistes de Grèce ont pu faire dans un dialecte aussi harmonieux, précis et net, des récits monstrueux, d'une force mystérieuse, d'une puissance extrême. Il n'est plus nécessaire de réfléchir ni de raisonner. Peine perdue! On ne sait qu'admirer quand on se retrouve en présence de « l'opéra des opéras ».

Dès l'ouverture, dès les premiers accords grandioses de *Don Juan*, avec leur rythme syncopé et la progression harmonique qui suit, on est dominé par la rigueur de la perfection, on subit l'enchantement, on est pénétré du miracle. Voici la démarche, d'une tragique solennité, du Commandeur. Le caractère farouche et grave du père de donna Anna est puissamment marqué. Il s'élargit peu à peu jusqu'à devenir le symbole de la vengeance divine qui frappera, de ses foudres surnaturelles, le coupable. A la conclusion du chef-d'œuvre retentiront les mêmes accords imposants qui annonceront le convive de pierre. Sans songer au leitmotivisme, Mozart, par un sens inné de la construction, rappelle ainsi à la fin de la plupart des vingt-neuf morceaux de la partition de *Don Juan* les phrases de début.

Cette ouverture, tantôt d'une majesté ineffable, tantôt de la plus aimable et plus prompte imagination, expose tout le drame avec une habileté suprême et dans un style prestigieux. On sait qu'elle fut écrite dans la nuit qui précéda la première représentation de *Don Juan*, et que, pour tenir éveillé le grand compositeur, la femme de Mozart ne cessait de répéter quelque conte bleu. Le musicien s'endormit pourtant. Constance, prise de pitié, le laissa sommeiller jusqu'à cinq heures. Dans la matinée, l'ouverture fut terminée, précipitamment, avec une certitude stupéfiante. (Des commentateurs indiscrets ont cru découvrir, sur la copie, les passages où Mozart s'était assoupi.) Le soir, les musiciens déchiffraient les pages sublimes, devant le public praguais. La fleur la plus éclatante du génie mozartien était miraculeusement éclose dans cette nuit d'automne.

L'opéra bouffe infernal ne pouvait se passer que dans les paysages abrupts, opprimants d'Espagne. Mozart ne s'est pas préoccupé de couleur locale. Il lui a suffi de quelques touches infaillibles pour évoquer l'atmosphère hispanique et tout le faste sévère ibérien. Depuis le duel de don Juan et du Commandeur, dont l'orchestre raconte, avec des cliquetis d'épées, l'escrime tournoyante, jusqu'aux flammes démoniaques du gouffre où s'enfonce don Juan, Mozart ne cesse de témoigner d'un talent descriptif saisissant, d'une intensité et d'une concision uniques dans la littérature musicale. Il jette ses inspirations, en traits aigus et rapides, sur un fond de clarté éblouissante. L'expression a été si ferme et si juste, à la création, et si profondément vrai le sentiment qui l'inspira, que toute la partition garde sa fraîcheur inaltérable, son tendre empire sur nos sensibilités.

Mozart était âgé de trente et un ans, quand il écrivit *Il dissoluto punito, ossia Don Giovanni;* on lui offrit la somme de cent ducats pour prix de son chef-d'œuvre. La troupe de Bondini, en représentations à l'Opéra de Prague, accomplit un tour de force en apprenant l'ouvrage de Mozart en sept jours.

De nombreuses analyses de *Don Juan*, minutieuses et pénétrantes, ont été publiées. Charles Gounod fit paraître tout un volume, *le « Don Juan » de Mozart*, d'une piété aussi vibrante qu'attentive et éclairée. « Combien, a dit l'auteur de *Faust*, il faut être simple, sincère et détaché de toute préoccupation de succès personnel, pour être capable et digne d'interpréter la musique de Mozart, musique si pure, si vraie, si loyale. » On croirait que les artistes de l'Opéra de Vienne ont médité assidûment tous les préceptes de pure érudition qui ornent l'appendice du livre de Gounod. Ils ont communiqué à leur jeu un accent de sincérité, de vérité, une manière nouvelle et heureuse. Ils ne paraissent pas même se douter qu'ils sont sur un théâtre. Ils ne chantent et ne jouent véritablement que pour eux-mêmes. Aucun geste conventionnel, aucune mine avantageuse. Le ténor lui-même, M. Tauber, don Ottario de grande classe, garde un naturel aimable. M. Duhan fronce le fameux sourcil retroussé de don Juan lestement et non sans fierté. Sa voix est facile et puissante. Il est jeune. Il est grand, bien formé, élégant. Il a de l'autorité et de l'allégresse. M. Mayr figure avec talent et un sensualisme grossier le balourd Leporello, et M. Zec, avec majesté, le vénérable Commandeur. Mmes Born, Huni-Mihacsek, Raydl ont des conceptions savantes et exactes des rôles des trois amantes de don Juan. Même dans leurs emportements, elles n'enfreignent pas les règles d'un style irréprochable, d'une technique vocale pleine de sécurité.

Aucun de ces chanteurs n'affecte de prendre une supériorité qui ne lui appartient pas. Ils ont le soin d'entretenir sur scène leur familiarité très douce. Personne n'essaye de briller audacieusement au détriment du voisin et d'accaparer pour soi-même la faveur du public. Ils gardent un respect superstitieux de la musique et n'ont en vue que le succès de l'œuvre et non leur succès personnel. Jamais ils ne forcent un effet. Ils sont habitués, depuis plusieurs années, à chanter ensemble. Tout chez eux est devenu simple, sans ostentation de talent, de force ou d'esprit. Ils sont arrivés ainsi à un ordre harmonieux, à une sorte d'équilibre familial, à une perfection bien liée qui leur permettent de jouer dans un accord constant et pour le plus grand bien de l'œuvre interprétée. Nous avons vu, à Paris, des troupes aussi accomplies, aussi acclimatées, aussi délicatement ajustées, à l'Opéra-Comique et au théâtre Antoine, entre 1902 et 1909. Les artistes viennois ont non seulement un sens héréditaire exquis de cette musique alerte et splendide, mais aussi un long entraînement intelligent. Ayons la sagesse de le reconnaître : nos représentations des œuvres de Mozart ne peuvent rivaliser d'aucune façon avec celles qu'on nous offre sur le théâtre de M. Jacques Hébertot.

L'exécution orchestrale a paru plus remarquable encore. L'Opéra de Vienne a actuellement à sa tête deux grands chefs d'orchestre : MM. Richard Strauss et Franz Schalk. C'est ce dernier qui s'est chargé, en personne, de diriger les exécutions mozartiennes au théâtre des Champs-Elysées. Comme les chefs d'orchestre d'autrefois, M. Schalk accompagnait lui-même, au clavecin, le « recitativo al cembalo ». Assis devant le clavier, il a conduit les partitions avec la plus spirituelle sobriété de gestes et de manières. Tout en indiquant discrètement la mesure aux instrumentistes, il chante, à voix basse, avec les artistes en scène. Je me vois encore obligé de citer, ici, ces lignes du *Don Juan de Mozart*, de Charles Gounod : « Il s'en faut, écrit le compositeur de *Roméo et Juliette*, que le chef d'orchestre soit tout entier dans le bâton ou l'archet. C'est toute sa personne qui doit instruire et animer ceux qui lui obéissent. Il n'est point nécessaire pour cela de se démener comme un énergumène. » M. Schalk se conforme à ces principes. Toute la partition est jouée dans des mouvements vifs et apparemment justes. A aucun moment, l'attention de l'auditeur ne se lasse. Les récitatifs secs sont débités aussi prestement que des tirades parlées. L'exécution des ensembles se fait avec un brio, une régularité musicale, une élégance inimitables.

Décidément, nos anciens adversaires s'emploient merveilleusement à leur propagande. M. Franz Schalk a amené à Paris les plus fameux artistes de sa troupe, les meilleurs instrumentistes de la « Philharmonique » et jusqu'à ses choristes. Tout ce monde a déjà interprété plus de cent fois, devant le public viennois, les ouvrages affichés à Paris. A l'Opéra de Vienne même, les représentations des chefs-d'œuvre de Mozart ont moins d'éclat et de finesse éprouvée. Les virtuoses en renom que nous avons entendus se trouvent rarement réunis dans la capitale autrichienne. On les a mobilisés pour Paris, et cela ne laisse pas que de nous flatter. Pour participer à cette expédition artistique, des chanteurs illustres comme une Selma Kurz ont accepté des appointements dérisoires. Tout de même, nos souverains de théâtre devraient être conduits par une plus fière générosité quand nous entreprenons une tournée de propagande ou lorsqu'on sollicite leur concours, à l'étranger.

Je n'oublie pas la mise en scène de M. H. Breuer qui a un culte ingénieux de la musique. Il ne témoigne pas, à la vérité, d'une grande invention. Mais les personnages se déplacent et gesticulent selon le style et les rythmes particuliers que le compositeur a prêtés à chacun des rôles. J'ai moins de goût pour les costumes anachroniques et de couleurs vulgaires dont se vêtent les Viennois. Je sais bien que Nourrit portait des habits semblables à ceux de M. Duhan et que le créateur Luigi Bassi était affublé plus ridiculement encore. Cela ne choquait pas, peut-être, les contemporains de Mozart, ni Mozart lui-même. Personne, au théâtre, n'ignore, aujourd'hui, la forme des effets dont on se parait en 1630.

L'exécution de l'*Enlèvement au sérail* a marqué une application extrême. Elle a été, à mon avis, la plus brillante qu'il nous ait été donné d'entendre. Le maître de Salzbourg a eu, en Mme Selma Kurz, une intreprète à la hauteur de son rêve. Dans le rôle de Constance, cette grande cantatrice a déployé une virtuosité inégalable. MM. Rittmann, Tauber, Werniyk, Norbert, Madin et Mme Schœne tenaient les autres rôles avec beaucoup de suite dans leur maîtrise. Leur succès a été très grand. M. Schalk s'est vu obligé de bisser la célèbre marche turque qui servait de prélude au second acte.

Lors de la récente reprise de l'*Enlèvement au sérail*, à l'Opéra, j'ai entouré d'assez longs commentaires cette œuvre tendre et légère, écrite par Mozart à l'âge de vingt-six ans, aussitôt après les *Quatuors* dédiés à Haydn. Dans le rôle de Belmonte, le grand compositeur avait dessiné sa propre physionomie, au cœur même de l'ouvrage. Mais la grâce en est encore superficielle. Mozart donnait, alors, moins au fond des choses. Avec les *Noces de Figaro*, il devait s'élever aux plus hautes expressions intellectuelles.

Dans une lettre peu connue, datée de 1814 et conservée à la bibliothèque de Grenoble, Stendhal a écrit : « Mozart a défiguré la pièce autant que possible. » Et d'autre part: « Comme chef-d'œuvre de pure tendresse et de mélancolie, absolument exempt de tout mélange importun de majesté et de tragique, rien au monde ne peut être comparé aux *Nozze di Figaro*. » L'adaptation qu'en a donné, à l'Opéra-Comique, Paul Ferrier, d'après la version de Jules Barbier et Michel Carré, était assez libre. On avait supprimé les récitatifs et certains airs. On avait ajouté à la partition le *minuetto* de la *Symphonie Jupiter* et le premier motif de l'andante de la *Symphonie n° 39*. Les artistes viennois, dont nous attendions une audition intégrale, se sont montrés aussi hardis. Ils on coupé les airs de Marceline, de Bartholo et de Basile. Le quatrième acte a été dépouillé du délicieux air de Figaro que le public écoutait avec de grands mouvements de plaisir, à la salle Favart. Mmes Born, Huni-Mihacsek, Raydl, Schœne, Henntke, MM. Duhan, Mayr, Breuer, Norbert, Kittel, Madin, Wernyik ont été longuement applaudis, dans leurs rôles respectifs. Je ne peux entrer dans le détail de tous leurs artifices. L'interprétation de M. Franz Schalk semble venir du fond de la pensée et du cœur.

Les chanteurs de l'Opéra de Vienne ont-ils seuls le privilège d'ouvrir les secrets du magicien salzbourgeois? C'est possible. Pendant quelques heures, ils nous ont entraînés dans une sphère supérieure et d'une clarté surnaturelle. Là ne règnent que la pureté et la jeunesse. Les artistes viennois ont pu aussi entrevoir que, comme les personnages de Mozart qui portent un masque de frivolité, leurs auditeurs parisiens sont moins désinvoltes que sensibles et pensifs.

HENRY MALHERBE.